

Médecin Chef :

M. Johan LECLERC

Licence n° 193298

Chargé des relations avec les concurrents :

M. Ernest WANTZ

Licence n° 1599

Mme Yvette WANTZ

Licence n° 1598

M. Franck MADER

Licence n° 187564

Chargé des relations avec la presse :

M. Pascal HOLLOCOU

Observateur désigné par FFSA :

M.

Licence n°

1.2. Eligibilité

Les 6 heures d'Endurance tout terrain du SANTERRE comptent pour :

- Le Championnat de France d'Endurance tout terrain.
- Le Trophée Endurance 4X4.
- Le Challenge Endurance 2 roues motrices.
- Voitures conformes au règlement rallye tout terrain FIA.
- Le challenge Endurance du Nord.

1.3. Vérifications

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications techniques et administratives, qui auront lieu le **samedi 30 avril 2011 de 8h30 à 12h00 sur le site du circuit**. Si à la date du jeudi 28 avril 2011, le pilote n'a pas reçu sa confirmation d'engagement, il lui appartient de prendre contact avec l'organisateur au numéro suivant : **03.22.87.27.75**.

Les opérations de démontage et de contrôle finales seront effectuées au garage PORET à ASSEVILLERS (80) au taux horaire de main d'œuvre de 45 Euros T.T.C..

1.3.8 Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement spécifique endurance tout terrain FFSA.

ARTICLE 2. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES**3.1. Demandes d'Engagements - Inscriptions**

3.1.5. Tout concurrent qui désire participer à la course des 6 heures d'Endurance Tout terrain du SANTERRE doit envoyer au secrétariat TEAM BOUT'S, 29 Grande Rue à CARREPUIS (80700), la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée avant le lundi 18 avril 2011 (cachet de la poste faisant foi).

Les droits d'engagement (comprenant fourniture des transpondeurs et arrosage de la piste) sont fixés à :

- avec la publicité obligatoire de l'organisateur à **550 €**
- sans la publicité de l'organisateur à **1150 €**

3.1.10. Le nombre des engagés est fixé à **60 voitures maximum**.

3.2. Coéquipier : Cette course est autorisée avec coéquipier**3.2.3. Temps de conduite**

Voir le règlement spécifique à l'endurance tout terrain FFSA.

3.3. Outre les numéros de la partie haute arrière de la carrosserie (gauche et droite), chaque voiture aura des numéros de toit de chaque côté, apposé sur une plaque de **24cm** de hauteur sur **35 cm** de long placée dans l'axe de la voiture. La hauteur des chiffres sera de **23 cm** et la largeur du trait de chaque chiffre de **4cm**.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS**4.1. Voitures autorisées**

Conforme au règlement spécifique endurance tout terrain FFSA.

4.2. Pneumatiques

Conforme au règlement spécifique endurance tout terrain FFSA.

4.3. Assistance

4.3.1.2. Remorquage

Voir règles spécifiques à l'endurance tout terrain règlement FFSA.

4.3.2.1. Zone des stands

De tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyer A, B et C d'une capacité minimale de 5 Kg ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans. De disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche d'une surface au moins égale à celle de la voiture.

4.3.2.2. Zone de ravitaillement

Conforme aux règlements spécifiques à l'endurance tout terrain FFSA.

ARTICLE 5. PUBLICITE

La publicité obligatoire et facultative sera publiée par un communiqué de l'organisation qui sera remis au plus tard aux vérifications.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. Description

La course des 6 heures d'Endurance Tout terrain du Santerre se déroule sur un circuit de 4,100 Km conforme aux critères d'Approbaton des Circuits Tout terrain.

Le circuit est situé rue de Péronne territoire de la commune de FLAUCOURT (80).

6.6. Parc fermé final

Le parc fermé final est obligatoire et est situé sur le circuit après la ligne de départ.

6.7. Tableau d'affichage

Il sera situé sur la paroi du poste de secours, près de la cellule des membres du collège. Les concurrents assumeront les conséquences éventuelles de l'ignorance des dispositions et classements qui seront affichés.

6.8. Permanence

Pendant la manifestation, une permanence sera tenue par le chargé des relations avec les concurrents à la cellule des membres du collège. Il est également possible de contacter l'organisation durant tout le week-end en se rendant à leur cellule de permanence ou en appelant au : **06.32.88.47.77**

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Voir réglementation FFSA.

ARTICLE 8. RECLAMATIONS – APPELS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9. CLASSEMENT

Conforme à la réglementation FFSA du championnat de France endurance tout terrain en vigueur.

ARTICLE 10. TROPHEES - COUPES

La distribution des trophées et coupes aura lieu le dimanche 1^{er} mai 2011 à partir de 17 heures 30 sur le site du circuit. Les équipages classés qui ne se présenteront pas au complet perdront le bénéfice de leur prix.

Les trophées et coupes seront distribués sur la base du classement final (scratch), et ne seront pas cumulable.

Deux coupes seront remises aux commissaires après tirage au sort.

PRESCRIPTIONS A CETTE EPREUVE.

La circulation sur la voie publique ou en dehors de l'enceinte du circuit est strictement interdite (sauf pour se rendre aux vérifications). Le pilote engagera sa responsabilité et assumera seul toutes les conséquences de son infraction. **La responsabilité de l'organisateur ne pourra être retenue.**

6 HEURES ENDURANCE TOUT TERRAIN DU SANTERRE

Horaires – Timing du Week-end

Samedi 30 avril 2011

08 h 30 à 12 h 00	Contrôles administratifs et techniques sur le circuit
11 h 00	Réunion du collège au PC course
11 h 30 à 13 h 00	Repas des commissaires et officiels
13 h 15	Mise en place des commissaires sur circuit
13 h 30	Briefing des concurrents devant PC course
14 h 00 à 16 h 00	Séance d'essais libres
16 h 00 à 17 h 00	Interruption des essais
17 h 00 à 18 h 00	Séance qualificative du véhicule
20 h 00	Repas des commissaires officiels et organisateurs

Dimanche 1^{er} mai 2011

08 h 00	Convocation des commissaires
08 h 45	Mise en place des commissaires sur le circuit
09 h 15	Ouverture des stands et mise en grille des véhicules
09 h 30	Fermeture de la sortie des stands jusqu'au départ
10 h 00	Départ de la manche de 6 heures
16 h 00	Arrivée de la manche
16h00 à 16h15	Mise en parc fermé des véhicules sur le circuit
16 h 45	Publication des résultats
17 h 15	Ouverture parc fermé si aucune réclamation
17 h 30	Remise des trophées et coupes sur le circuit